



Réunion du 04 février 2023

Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

Présidence : M. Maurice FOURNILLON

Présents : MM. Tony CIZEAU - Michel LUCAS - Christian COLOMBIER - Michel REBRIOUX

Excusés : M. Michel MARTIN

☆☆☆☆☆☆☆☆

Début de la réunion : 09 h 30

Le Président remercie tous les membres présents pour le travail accompli pour la Commission au cours de l'année 2022 : Visites des installations, éclairages, rapports.

Et souhaite un prompt rétablissement à Michel MARTIN.

Informations : la Commission Départementale des Terrains et Infrastructures Sportives rappelle qu'une largeur de 2.5 mètres appelée « Zone de Dégagement » en périphérie de toute aire de jeu est obligatoire (Article 1.1.7 des Règlements des Terrains) (Foot à 11 et à 8) et buts mobiles compris.

1- Installations visitées par la CDTIS en 2022 + éclairages

- **Extrait – PV de la CRTIS n°4 du 21.02.2022**

Classement initial de l'éclairage : Chailles – Stade Georges Métais n°3 – Pelouse synthétique – E6 LED : fin de classement le 09.02.2026

- **Extrait – PV de la CRTIS n°5 du 06.04.2022**

Classement initial d'une installation

Chailles – Stade Georges Métais n°3 – Pelouse synthétique – T4 SYN : jusqu'au 06.04.2022

Changement de niveau :

Chailles – Stade Georges Métais n°1 – Pelouse Naturelle – T7 : jusqu'au 06.04.2032

Demande avis préalable :

St Ouen – Stade Maurice Schatteman n°1 : Avis favorable pour arrosage intégré

Romorantin Lanthenay – Stade Tournefeuille n°2 : Transformation de deux terrains à 8 stabilisé en 1 terrain à 11 herbe pour classement T6

Romorantin Lanthenay – Stade Jules Ladoumègue n°2 : Construction de vestiaires nouveaux : Joueurs et arbitres pour un classement T5 – aménagement du terrain et maintenance : avis favorable

- **Extrait – PV de la CRTIS n°6 du 08.06.2022**

Confirmation de classement

Blois– Stade St Georges n°2 – Pelouse synthétique – T4 SYN : Date à définir

Faverolles sur Cher – Stade Guy Langou n°3 – T7 : Jusqu'au 08.06.2032

Informations : Les classements proposés par la Commission Régionale des Terrains et Infrastructures Sportives : installations et éclairages ne sont définitifs qu'au retour de la Commission Fédérale des Terrains et Infrastructures Sportives après vérification et confirmation.

Les dossiers transférés de Foot2000 dans le nouveau logiciel STADIUM ont été vérifiés pour toutes les installations : les dates de fin de classement ont été harmonisées de façon à visiter le même jour toutes les installations d'un même lieu.

- **Extrait – PV de la CRTIS n°1 du 20.07.2022**

Confirmation d'une installation sportive

Epuisay – Stade de la Cholazière – T6 (Pelouse Naturelle) : fin de classement le 20.07.2032

Mondoubleau – Halle des Sports - Futsal 4: fin de classement le 20.07.2032

- **Extrait – PV de la CRTIS n°3 du 04.10.2022**

Retrait du classement

St Claude de Diray – Stade Municipal n°2

Villefranche sur Cher – Gymnase Marie-Louise Carré

Avis préalables :

Villefranche sur Cher– Stade des Chantelettes n°2 – Eclairage entraînement E7 LED – Avis favorable

Confirmation de classement d'éclairages :

Vineuil – Stade Municipal n°1 -E4 : fin de classement le 04.10.2024

St Amand Longpré - Stade Jean-Claude Héry n°1 – E6 : fin de classement le 04.10.2024

Selles St Denis - Stade Christophe Bedard n°2 – E7 : fin de classement le 04.10.2024

Naveil - Stade Municipal- E6 : fin de classement le 04.10.2024
Mer - Stade Bernard Guimont n°1 – E4 : fin de classement le 04.10.2024
Mer - Stade Bernard Guimont n°4 – E6 : fin de classement le 04.10.2024
Le Controis en Sologne - Stade Henri Chartier n°1 – E5 : fin de classement le 04.10.2024
Blois - Stade des Allées Jean Leroi n°1 – E4 : fin de classement le 04.10.2024
Blois – Gymnase Jules Ferry – EFutsal4 : fin de classement le 04.10.2026

Changement de niveau :

Chitenay – Complexe Etang Frileux n°1 – E6 LED : fin de classement 04.10.2026

• **Extrait – PV de la CRTIS n°4 du 06.12.2022**

Confirmation de classement Gazon naturel :

Dhuizon – Stade Pierre Hubert n°2 – A8 : fin de classement le 26.10.2026

Confirmation de classement d'éclairages :

Romorantin Lanthenay – Stade Jules Ladoumègue n°1 – E4 : fin de classement le 06.12.2024
Noyers sur Cher – Stade Robert Bigot n°1 – E7 : fin de classement le 06.12.2024
Pruniers en Sologne – Stade Daniel Bisson n°1 – E6 LED : fin de classement le 06.12.2026
Villefranche sur Cher – Stade des Chantelettes n°1 – E6 : fin de classement le 06.12.2024
Chémery – Stade Marc Chevy n°1 – E6 : fin de classement le 06.12.2024
Huisseau sur Cosson – Stade de la Tonnelle n°1 – E7 : fin de classement le 06.12.2024
Oucques – Stade Municipal n°1 – E6 LED : fin de classement le 06.12.2026
Romorantin Lanthenay – Stade Pierre Vivier – E7 : fin de classement le 06.12.2024
Romorantin Lanthenay – Stade Tournefeuille n°1 – E7 : fin de classement le 06.12.2024
Romorantin Lanthenay – Stade Jules Ladoumègue n°3 – E7 : fin de classement le 06.12.2024
St Gervais la Forêt – Stade des Acacias n°1- E6 LED : fin de classement le 06.12.2026
Vouzon – Stade Municipal – E6 : fin de classement le 06.12.2024
Villebarou – Stade Gaston Lecoeur n°2 – E7 : fin de classement le 06.12.2024
Chailles – Stade Georges Métais n°1 – E7 : fin de classement le 06.12.2024
Vendôme – Stade Les Maillettes – E7 : fin de classement le 06.12.2024
Savigny sur Bray – Stade des Patis n°1 – E6 : fin de classement le 06.12.2024
Selles sur Cher – Gymnase des Pressigny – EFUTSAL4 : fin de classement le 06.12.2026
Vouzon – Salle Sportive – EFUTSAL 4 : fin de classement le 06.12.2026
Montoire sur le Loir – Salle Omnisport – EFUTSAL 4 : fin de classement le 06.12.2026
Lunay – Gymnase Communal – EFUTSAL 4 : fin de classement le 06.12.2026
Vendôme - Gymnase des Aigremonts- EFUTSAL 4 : fin de classement le 06.12.2026

Soient 9 installations et 32 éclairages.

La Commission a participé à des réunions sur site à la demande des mairies et des clubs à Valencisse (Orchaise) pour terrain n°2, Monthou sur Cher sur le point des installations et Huisseau sur Cosson pour l'éclairage du stade.

2- Dossiers F.A.F.A

En cours dossiers validés par la F.F.F

Veuzain sur Loire (Onzain) – Stade Charles Diard n°2 : Pelouse synthétique

Villebarou – Stade Gaston Lecoœur n°2 : Terrain stabilisé – en Herbe

Nouan le Fuzelier – Stade de la Baignarderie n°1 : Mise en place d'éclairage compétitions E6

Epuisay – Stade de la Cholazière : Sécurisation Abris de touche et décrochement main-courante

Réalisés

Chitenay– Complexe Sportif Etang Frileux n°1 : Eclairage E6 LED

St Ouen – Stade Maurice Schatteman n°1 : Mise en place arrosage intégré

Dossiers validés F.F.F en janvier 2023 déposés en 2022

Morée – Stade Municipal n°1 – Construction de vestiaires

Romorantin Lanthenay – Stade Jules Ladoumègue n°2 - Construction de vestiaires

Villefranche sur Cher – Stade des Chantelettes n°2 : Eclairage LED sur terrain d'entraînement

3- Activités prévues en 2023 sur les installations

Confirmation de classement

Blois – Stade Honoré de Balzac : Terrain synthétique + Gymnase traoré – Stade St Georges n°2 (synthétique)

Huisseau sur Cosson – Stade de la Tonnelle

Nouan le Fuzelier – Stade de la Baignarderie

Chouzy sur Cisse – Stade des Vallées n°1 et 2

Morée – Stades Municipaux n°1 et 2 + gymnase

Onzain – Stades Charles Diard n°1 et 2 + Gymnase Guy Lemoine

Romorantin Lanthenay – Stade Ladoumègue n°2

Romorantin Lanthenay – Stade Tournefeuille n°2 (Herbe)

Salbris – Stades Brulé – Corrèze – Joseph Clément + gymnases

St Gervais la Forêt – Stades Farsy n°1 et 2 – les Acacias

Villefranche sur Cher – Stades des Chantelettes n°1 et 2

Villebarou – Stade Gaston Lecoœur n°2 (stabilisé devenu herbe)

St Amand Longpré – Stade Jean-Claude Héry (Synthétique nouveau)

Soient 27 installations

A voir pour d'autres installations éventuelles suivant travaux.

Confirmation de classement d'éclairage

Billy – Stade Rémi Lévêque n°1

Blois – Stade Eric Tabarly n°2 + Gymnases Traoré - St Georges Salle A-B-C

Blois – Stade des Allées Jean Leroi n°1

Chatillon sur Cher – Stade des Pins n°1

Contres – Stade Henri Chartier n°3

Fougères sur Bièvre – Stade Municipal n°1

Gy en Sologne – Stade Daniel Rault Dit Poilu

La Chaussée st Victor – Stades Pierre Charlot et Jean Gourault

Le Gault du Perche – Stade Municipal

Montoire sur le Loir – Stade Municipal n°1

Onzain – Stade Charles Diard n°2

Selles sur Cher – Stade des Pressigny

Soings en Sologne – Stade Roger Briolet n°2

St Georges sur Cher – Stade municipal n°1

St Laurent Nouan – Stade Victor Thivierge n°1

Vendôme – Stade Léo Lagrange n°1

Vineuil – Stade Municipal n°1 et 2

Soient 23 éclairages

Rappel important :

Tout projet accompagné ou pas d'une aide F.A.F.A doit faire l'objet d'un avis technique préalable par l'intermédiaire d'une demande accompagnée des documents mentionnés.

Trop de dossiers arrivent en demande de classement et ne sont pas conformes à la réglementation 2021.

Merci de prendre contact avec le secrétariat du District pour tout projet

Fin de réunion : 12 h 00

Le Responsable :

Maurice FOURNILLON



Publié le 09.02.2023